



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70832>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-70832**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre de travaux d'assainissement en domaine public et privé sur le territoire de GPGE

Description : La mise en concurrence porte sur des travaux en domaine public de renouvellement, de réhabilitation, d'extension ou de création sur les réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est. Les travaux porteront également sur la mise en conformité des branchements d'assainissement en domaine privé.

Identifiant de la procédure : 1f6d0a7b-126d-4240-800f-b54a0f205531

Avis précédent : 78f81e83-ca76-45de-b2a0-cc410a9e0d8a-01

Identifiant interne : M24-073

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation est passée en procédure formalisée, selon la procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L2124-2, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. Les offres variantes à l'initiative du soumissionnaire ne sont pas autorisées. Aucune offre variante à l'initiative du pouvoir adjudicateur n'est exigée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est exigée dans le cadre du marché public.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44163130 Canalisations d'égouts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de travaux conformément aux dispositions des articles L2125-1, 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Il sera conclu avec un opérateur économique par lot. L'émission des bons de commande s'effectuera sans négociation ni remise en concurrence préalables selon les modalités prévues au CCAP. L'émission des bons de commande se fera au fur et à mesure des besoins du pouvoir adjudicateur en adéquation avec les prix des Bordereaux des Prix Unitaires et Forfaitaires (BPUF). Le marché public n'est pas décomposé en phases. Le marché public n'est pas décomposé en tranches. L'Etablissement public territorial « Grand Paris Grand Est » a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la commande, en incluant dans le cahier des charges du présent marché une clause sociale obligatoire ainsi qu'une clause environnementale obligatoire. Le marché est conclu à prix unitaires tels qu'indiqués dans les Bordereaux des prix unitaires et forfaitaires (domaine public et domaine privé). Les prestations objet du marché public seront réglées au regard des quantités réellement livrées ou exécutées sur la base des prix unitaires indiqués dans les Bordereaux des prix unitaires (domaine public et domaine privé). Pour le domaine public, en fonction du montant du bon de commande, le rabais prévu au Bordereau des prix est appliqué. Chaque lot de l'accord-cadre est conclu dans les limites financières suivantes : Pour un montant minimum annuel de 2 000 000 (deux millions) euros HT ; Pour un montant maximum annuel de 12 000 000 (douze millions) euros HT. A titre prévisionnel et non contractuel, le montant estimé par lot et par an sur le domaine public pour les années 2025 et 2026 est de 5 millions d'euros HT. Les prix sont révisables selon les conditions définies dans le CCAP. Le financement est assuré par les fonds propres du pouvoir adjudicateur et par les subventions de partenaires financiers (AESN, DSIL, SIAAP, Ville de Paris). Le marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit tacitement trois fois par périodes d'un an, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans, et sans que le titulaire ne puisse s'y opposer. Le présent accord cadre s'achève à la plus tardive des dates suivantes : à l'expiration des plus tardifs des délai(s) de "Garantie de Parfait Achèvement" (G.P.A. prévue à l'article 44.1 du CCAG applicable aux marchés de travaux) des travaux commandés par bon de commande ; à la levée de la dernière réserve ; à l'instruction du dernier mémoire de réclamation des entreprises.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux d'assainissement en domaine public et privé sur les communes de Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil et Vaujours.

Description : La mise en concurrence porte sur des travaux en domaine public de renouvellement, de réhabilitation, d'extension ou de création sur les réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est. Les travaux porteront également sur la mise en conformité des branchements d'assainissement en domaine privé.

Identifiant interne : M24-073-L1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44163130 Canalisations d'égouts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : - Organisation humaine - Moyens matériels - Présentation des fournitures et fournisseurs - Moyens mis en oeuvre pour garantir la qualité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement - Méthodologies détaillées pour la réalisation des travaux des études de cas

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Le montant sera analysé à partir du montant total en euros HT indiqués dans chaque Détail Quantitatif Estimatif (Etudes de cas).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : - Dispositions environnementales - Insertion sociale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L551-13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative) Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces

tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, « Département de Tarn-et-Garonne », n° 358994).

Organisation qui signe le marché : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux d'assainissement en domaine public et privé sur les communes de Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Villemomble

Description : La mise en concurrence porte sur des travaux en domaine public de renouvellement, de réhabilitation, d'extension ou de création sur les réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est. Les travaux porteront également sur la mise en conformité des branchements d'assainissement en domaine privé.

Identifiant interne : M24-073-L2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232440 Travaux de construction de conduites d'eaux d'égouts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 44163130 Canalisations d'égouts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : - Organisation humaine - Moyens matériels - Présentation des fournitures et fournisseurs - Moyens mis en oeuvre pour garantir la qualité, l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement - Méthodologies détaillées pour la réalisation des travaux des études de cas

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :**Type :** Prix**Description :** Le montant sera analysé à partir du montant total en euros HT indiqués dans chaque Détail Quantitatif Estimatif (Etudes de cas).**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 40**Critère :****Type :** Qualité**Description :** - Dispositions environnementales - Insertion sociale**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 5**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L551-13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative) Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses

intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, « Département de Tarn-et-Garonne », n° 358994).

Organisation qui signe le marché : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 96,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COLAS FRANCE

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : MONTCOCOL

Offre :

Identifiant de l'offre : COLAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 2,119,908.47 Euro

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M24-073-L1

Titre : Accord-cadre de travaux d'assainissement en domaine public et privé sur les communes de Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil et Vaujours

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/04/2025

Date de conclusion du marché : 13/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 72928-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : Groupement SAT / EHTP / SRT

Chef de file du soumissionnaire : SOCIETE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRES (SAT)

Nom officiel : EHTP, SRT

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : APS Amiante Plomb Services, DUBRAC TP, BERENGIER
DEPOLLUTION SAS, PECC

Offre :

Identifiant de l'offre : Groupement SAT / EHTP / SRT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 1,987,402.43 Euro

Sous-traitance : Oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : M24-073-L2

Titre : Accord-cadre de travaux d'assainissement en domaine public et privé sur les communes de Gournay-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Villemomble

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/04/2025

Date de conclusion du marché : 13/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 72928-2025

Organisation qui signe le marché : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est

Numéro d'enregistrement : 200 058 790 00029

Adresse postale : 11 boulevard du Mont d'Est

Ville : Noisy-le-Grand

Code postal : 93160

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique@grandparisgrandest.fr

Téléphone : 01 84 81 06 15

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 130 006 869 00015

Ville : Montreuil

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 01 49 20 20 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : COLAS FRANCE

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 329 338 883 02019

Ville : Les Pavillons-sous-Bois

Code postal : 93320

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : MONTCOCOL

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 390 632 040 00163

Ville : Neuilly-sur-Marne

Code postal : 93331

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SOCIETE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRES (SAT)

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 388 496 739 00045

Ville : Mitry-Mory

Code postal : 77290

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : EHTP

Taille de l'opérateur économique : **Grande**

Numéro d'enregistrement : 439 987 405 00057

Ville : Brie-Comte-Robert

Code postal : 77257

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SRT

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 332 348 721 00033

Ville : Quincy-sous-Sénart

Code postal : 91400

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0008

Nom officiel : APS Amiante Plomb Services

Taille de l'opérateur économique : **Micro, petite ou moyenne**

Numéro d'enregistrement : 497 706 416 00045

Ville : Wissous

Code postal : 91320

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

8.1 ORG-0009

Nom officiel : DUBRAC TP

Taille de l'opérateur économique : **Grande**

Numéro d'enregistrement : 672 019 247 00010

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

8.1 ORG-0010

Nom officiel : BERENGIER DEPOLLUTION SAS

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 413 395 104 00057

Ville : Saint-Germain-des-Prés

Code postal : 49170

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

8.1 ORG-0011

Nom officiel : PECC

Taille de l'opérateur économique : Micro, petite ou moyenne

Numéro d'enregistrement : 408 431 542 00024

Ville : Varennes-Jarcy

Code postal : 91480

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fe3db3d5-eae1-472a-abf8-d6e3ea63f0f1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/06/2025 à 09:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2025